L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI 21 MARS 1893.

Grand Opera House.

La saison théâtrale en ville est à peu près close : tous les lieux d'amusements, un seul excepté, ont fermé leurs portes. Le Grand Opera House est cette exception ; et son directeur, M. Greenwall, se propose d'y donner des représentations d'été dès que se terminera la série des engagements de la saison 1892 93.

La troupe qui y débutait dimanche soir, et qui y jouera tous les soirs de cette semaine, est de celles que l'on peut entendre plusieurs fois, toujours avec un plaisir nouveau. La composition en est excellente et le répertoire des meilleurs.

C'est dans une comédie d'Alexandre Dumas fils, "Le Demi-Monde," traduite en anglais par Mme Frank Leslie, qu'elle s'est fait applaudir les deux dernières soirées. "The Froth of Society" est le titre donné à cette traduction où Mme Leslie a, dit, de la, mis du sien.

C'est l'histoire d'une femme galante, Suzanne, baronne d'Ange, qui se fait aimer d'un tout jeune homme, et qu'elle veut épouser pour se réhabiliter aux yeux de la société. Un ami de l'amoureux inexpérimenté, naïf, vient opportunément se mettre en travers de ce projet de mariage dont la rupture est suivie d'incidents émouvants, tragiques : Suzanne se donne la mort, ça se devine, et c'est au poison qu'elle a recours.

Mlle Emilie Rigl n'a pas un talent banal. Ses accents de désespoir à côté de ses façons félines, de charmeresse ont été de superbes oppositions. Elle a, évidemment, une connaissance parfaite de la scène et s'entend merveilleusement à communiquer à ses auditeurs les émotions qu'elle ressent et traduit en artiste.

L'entourage de la comédienne est excellent et doit lui être un encouragement à mettre de son mieux en relief les beaux côtés de son rôle.

"The Froth of Society" se donnera une troisième fois ce soir.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 20 mars 1893.
Thermomètre de E. A. Cooper, Opticiens. No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	54	11
Midi	64	18
3 P. M.	67	19
6 P. M.	60	14

Convention d'immigration.

C'est aujourd'hui à midi que sera ouverte, à la Salle d'Artillerie Washington la Convention d'immigration organisée par le gouverneur Foster et à laquelle la communauté entière prend grand intérêt.

Le but est de former dans l'Etat des associations, des agences dont la mission sera de disséminer des renseignements sur la Louisiane, de faire connaître ses avantages aux cultivateurs, afin de les engager à venir en profiter, à se fixer dans notre Etat.

La salle d'artillerie a été magnifiquement décoré et une plateforme y a été dressée, d'où les orateurs s'adresseront aux délégués pour leur faire comprendre la nécessité de semblable organisation et leur démontrer les avantages qui peuvent en résulter pour la Louisiane. La convention s'assemblera à midi ; les dames y sont invitées.

Les délégués suivants ont été nommés par le Maire :

R. M. Ong, M. R. Spellman, O. M. Dunn, A. Lehman, Sr., Jno. Kilkenny, Fred. Mark, M. J. Hayes, F. Murray, H. B. Haggerty, John Breen, Jacob Hassinger, H. H. Heidenheim, John Rocchi, R. Beltram, A. Hymel, William Miller, Geo. Gnibe, S. Oteri, P. Kiernan, A. J. Lagarde, Chas. Marshall, — — Garrett, A. Patorno, Peter Blaise, A. P. Noll, E. Pragel.

Les hoodlums. — Rudolph Hall, qui habite rue Roussean No 83, étant monté dans un char de la ligne Dryades et Erato, s'est mis à ennuyer les voyageurs, et voyant qu'on allait lui faire un mauvais parti, il est descendu coin Delord et St-Charles et a jeté des pierres aux véhicules qui passaient.

Il a été arrêté par les agents et un des voyageurs qui se trouvaient dans le char, a porté une accusation contre lui.

La grève. — La grève des fabricants de cigares de la fabrique Herusheim est terminée. Les ouvriers sont retournés au travail hier matin.

Affaire Albers. — Le procès de Gus Albers, alias Ritter, accusé du meurtre de Mme Wyman, a été remis hier indéfiniment, M. Luxenberg, avocat de l'accusé, n'ayant pas encore eu le temps d'étudier l'affaire.

Incendie. — Dimanche soir à 10 h., le feu a détruit la selleric et le mobilier de M. F. Barkenstock 109 rue Marais. Pertes, $3,000.

Le No 107 habité par Mme Lindermann a été endommagé pour $250.

En répondant à l'alarme, un des chevaux de la pompe No 13, est tombé et s'est légèrement blessé.

Le feu. — Hier matin, à 2 heures 30, le feu a pris dans la cuisine du No 703 de la rue Tchoupitoulas, et l'a endommagé pour $70. Il n'a pas été donné d'alarme.

Noyé. — Hier matin, à 11 heures, Andrew Gardner, âgé de 23 ans, natif de Dundee, Ecosse, et employé comme troisième mécanicien à bord du steamship *Harona*, amarré au pied de la rue Josephine, est tombé par dessus bord et s'est noyé. Le corps n'a pas reparu à la surface.

Morte. — Sarah Perkins, la négresse qui vendredi dernier avait été blessée de douze coups de couteau par son mari R. Taylor parce qu'elle avait refusé de lui laisser lire une lettre, est morte des suites de ses blessures et Taylor a été arrêté. Une accusation de meurtre a été portée contre lui.

Explosions. — Hier, à 1 heure P. M., un fourneau à gazoline a fait explosion chez M. E. Lumey, coin Patton et Calhoun, endommageant l'immeuble pour $25.

— A 1 heure 15, le même accident est survenu chez le Dr F. Howell, 69 rue Louisa. Les dommages n'ont pas dépassé $10. Il n'a pas été donné d'alarme.

Vol. — Dimanche soir entre 9 et 10 heures un malfaiteur a pénétré chez M. F. W. Gibson, 375 rue du Camp et a volé dans la salle à manger, dans un buffet laissé ouvert, quelques aliments évalués à $5.

Accident. — Hier soir, à six heures, N. Anderson, un petit nègre de six ans, qui jouait avec d'autres jeunes gamins sur des wagons de marchandises à la gare du Mississippi Valley, est tombé du haut de l'un d'eux et s'est fracturé le crâne sur un rail.

Il est mort avant l'arrivée de l'ambulance.

Mort subite. — Hier, à 2 heures 30 P. M., M. Adonis Grabert, âgé de 47 ans, un des membres du corps de détectives de la Nouvelle-Orléans depuis plusieurs années, a été pris d'une indisposition subite tandis qu'il passait coin Canal et Dryades. Il allait tomber sur le trottoir lorsqu'il a été retenu par deux passants qui l'ont transporté au Crescent Democratic Club où il a expiré en moins de 5 minutes.

Le Dr Mayhe a été appelé et a déclaré que M. Grabert avait succombé à une attaque d'apoplexie. M. Grabert habitait rue Valence No 14.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui de sa résidence ; les détectives y assisteront en corps.

A l'Hôpital. — Hier soir, à l'arrivée du train de 7 heures, du Texas & Pacific, l'agent Wilson a envoyé à l'Hôpital de Charité dans une voiture d'ambulance, Henry Hall, un nègre de 33 ans venant du Mike Walsh Levee Camp, à 9 milles en amont de Donaldsonville, où il a été grièvement blessé d'un coup de revolver à la figure par un autre nègre nommé Frank Nelson.

Le nouveau consul. — On annonce la nomination de M. Bosseron d'Anglade, connu et commissaire du gouvernement français à Honolulu, au poste de consul de France à la Nouvelle-Orléans.

Paragraphe. — Les nombreux amis du Dr Chas. E. Schüppert apprendront avec plaisir qu'après une maladie de plus de trois ans, cet éminent praticien vient de nouveau d'une parfaite santé et n'il reprendra prochainement l'exercice de sa profession.

Un oncle avare se plaint, à un ami, des prodigues cadeaux de son neveu :

—Encore ce matin, j'ai payé une traite de 3,000 francs pour lui ! Et le garnement appelle ça une faite une niche !

—Naturellement !

—Comment ça ?

—Parce qu'il sait très "chic."

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

L'affaire du Canal de Panama.

Paris, 20 mars — La série des plaidoyers a continué aujourd'hui. M. Russell a plaidé éloquemment en faveur de M. Béral, accusé d'avoir reçu 40,000 du baron de Reinach.

M. Russell a dit que cette somme avait été payée à son client pour services rendus comme ingénieur dans certaines entreprises de chemins de fer.

L'avocat de M. Gabeon, député des Ardennes de 1858 à 1889, accusé d'avoir reçu 20,000 francs du baron Reinach, a dit que cet argent lui avait été versé pour 80 actions d'une tannerie, lesquels avaient été vendues à Reinach.

La séance a été ajournée.

M. Jules Ferry au Luxembourg.

Paris, 20 mars — Le corps de M. J. Ferry a été transféré aujourd'hui au Luxembourg, avec les honneurs militaires.

Les explosions à Rome.

Rome, 20 mars — Une bombe à fait explosion ce soir à l'entrée du palais Marignoli.

L'explosion a été entendue dans toute la ville, bien que le palais se trouve dans les faubourgs.

Les maisons ont tremblé dans le voisinage immédiat et dans un rayon de 200 yardes les vitres ont été brisées et le plâtre est tombé des plafonds.

Toutes les fenêtres du palais ont volé en éclats. Une partie du mobilier a été brisé. Les pierres se trouvant à l'entrée, ont été déplacées et un trou profond a été creusé dans le sol à l'endroit qu'elles occupaient.

Des centaines de personnes ont quitté précipitamment les maisons du voisinage et se sont réunis devant le palais.

Une compagnie de soldats est arrivée et a dispersé la foule. Personne n'a été blessé, mais les dommages causés à la propriété sont considérables.

Il n'a pas été opéré d'arrestation.

Huit mineurs tues par la chute d'une cage dans un puits de mine.

Londres, 20 mars — Un horrible accident a eu lieu ce matin dans un puits de mine près de Chesterfield, Derbyshire.

Tandis que la cage de l'ascenseur descendait, chargée de mineurs, un des câbles s'est rompu et elle a été précipitée au fond du puits. Huit hommes ont été tués.

Des centaines de personnes se sont rassemblées immédiatement auprès de l'orifice du puits, attendant anxieusement que les victimes furent hissées à la surface et redoutant de trouver parmi les cadavres quelqu'un des leurs.

Le bill de l'armée.

Berlin, 20 mars — Le *Schlesische Zeitung*, organe du chancelier, affirme et a de bonnes raisons pour agir ainsi, que la dissolution du Reichstag aura lieu à la fin d'avril, à moins qu'il ne vote le bill de l'armée.

L'empereur a le droit de dissolution lorsqu'elle a été décidée par le Bundesrath, et dans ce cas de nouvelles élections doivent avoir lieu dans un délai de soixante jours et une nouvelle session doit être convoquée dans une espace de 90 jours.

On regarde la nouvelle publiée par *Le Schlesische Zeitung* comme indiquant que Caprivi désespère de l'adoption du bill et que l'empereur et lui regardent la dissolution comme la seule issue possible.

L'Espagne et la question de St-Domingue.

Madrid, 20 mars — Le Cabinet a tenu aujourd'hui une séance extraordinaire, ayant entendu dire que les troupes françaises avaient débarqué à St-Domingue. Le ministère a l'intention de s'opposer à toute attitude agressive de la part des Etats-Unis et de la France, à St-Domingue. Le bruit en question n'a pas été confirmé.

Le "NARONIC" son naufrage est aussi dire confirmé

Brême, 20 mars — Le navire anglais *Coventry* parti de Fernandena le 10 février, vient d'arriver ici.

L'équipage a annoncé que le 4 mars à 2 h. du matin, il a rencontré par 42.0 de lat. N. et 46.1 lat. W. une barque peinte en blanc et portant le nom du *Naronic*. Le même jour à 2 heures p. m. il en a rencontré une seconde.

La rencontre a eu lieu à la hauteur des bancs de Terre Neuve. Il n'est plus permis de douter du sort du "Naronic", il est certainement dans les profondeurs de l'océan, mais on ignore quelle a été la cause du naufrage. Le navire peut avoir été heurté par un iceberg, bien qu'il soit un peu tôt pour rencontrer des glaces flottantes aussi loin du pôle.

On espère que quelque navire aura recueilli au moins quelqu'un des passagers du steamer qui pourra éclaircir le mystère qui plane sur sa disparition.

Le scandale des Banques Romaines.

Rome, 20 mars — Signor Giolitti, premier ministre, a soumis aujourd'hui à la Chambre le rapport du comité d'enquête sur le scandale des banques. Il est dit dans le rapport que la banque a dépassé la limite d'émission, de un million de livres.

Le déficit de la banque romaine est de 28,000,000 livres.

Depuis 1893 elle a dépassé sa limite d'émission de 64,500,000 livres, les 4/5 des billets émis n'ont pas été payés, et la banque ne possède pas de quoi en couvrir le montant.

Le comité consulte la fermeture de cette institution.

La banque de Naples a pour 25,000,000 de livres de billets douteux. Sa situation n'est pas désespérée.

Le comité conseille au gouvernement de faire preuve de confiance à l'égard des banques qui reprennent le dessus.

Au sujet des gros billets escomptés à des membres de la Chambres des Députés, on a acquis la certitude que la politique était étrangère à ces transactions, résultant purement de relations d'affaires.

Signor Giolitti, président du comité, a demandé la nomination d'un comité de 5 pour continuer l'enquête.

La Chambre a ajourné.

WASHINGTON.

L'Hon. J. B. Eustis Ambassadeur des Etats-Unis en France.

Washington, 20 mars — La nomination de M. J. B. Eustis, ex-sénateur, comme ambassadeur des Etats Unis en France a été soumise hier au Sénat et confirmée. Cette nomination lui est venue sans avoir été sollicitée par lui ou par ses amis. Elle sera universellement approuvée, vu la capacité de M. Eustis.

Il est très familier avec la langue française qu'il parle aussi bien que l'anglais et il connaît à merveille la société française et ses coutumes.

Il a rendu de grands services à M. Cleveland et au parti démocrate par ses discours dans la récente campagne.

Sa nomination sera considérée comme un juste tribut non seulement à un homme distingué, mais à l'Etat auquel il appartient.

Avec les $17,500 d'appointements et la fortune qu'il possède, M. Eustis sera à même de remplir ses fonctions avec l'éclat et la dignité que comporte son poste élevé.

Incendies.

St-Louis, 20 mars — Une dépêche de Nashville annonce qu'Athens, Ala., a été presque complètement détruite par un incendie.

Une dépêche ultérieure annonce qu'il n'y a eu que $1,000 de dégâts et deux victimes.

Lynchage.

Savannah, Gée., 20 mars — Cinq convicts armés de revolvers se sont évadés hier à Watertown. On a tiré sur eux, et deux se sont constitués prisonniers. Les trois autres ont disparu. Parmi eux se trouve Charles Bowden qui était condamné à perpétuité pour meurtre. Il a une fortune de $20,000 et paie une rente annuelle de $500 à la veuve de sa victime.

Une tempête sur les Iles Hébrides.

Plusieurs villages détruits. Beaucoup de natifs ont péri.

Sidney, N. S., 20 mars — Un cyclone est passé le 6 mars sur les Iles Hébrides et la Nouvelle Calédonie, détruisant de nombreux villages et faisant beaucoup de victimes.

La Nouvelle Calédonie et les îles voisines forment la plus importante colonie pénitentiaire de la France, et l'on attend avec anxiété des détails plus complets au sujet des victimes, particulièrement à Nouméa.

Il n'y a qu'une très faible population aux Iles Hébrides, où se trouvent surtout des missionnaires européens et américains.

Le cyclone est le plus violent qui se soit jamais formé dans ces parages. Il a duré trois jours et la pluie est tombée à torrents. La moitié de la Nouvelle-Calédonie est inondée. A Tchiloo, dix personnes ont été noyées. Les pertes s'élèvent à $600,000. La plupart des colons sont ruinés.

Fermente de révolution à Cuba.

New York, 20 mars — On affirme que plus de $12,000 ont été emportés d'ici dans le but d'acheter des munitions pour les révolutionnaires de Cuba.

L'annexion de l'île aux révolutions du Pérou et du Honduras ont tellement ranimé l'ardeur des Cubains que le départ d'une expédition de flibustiers est imminente. Le *cutter* de Key West a reçu l'ordre de séjourner dans le port et de se tenir prêt à partir si la nécessité s'en fait sentir.

Le Chili et la république Argentine

Valparaiso, 20 mars — La question de frontière entre le Chili et la république Argentine est loin d'être réglée. Le Dr. Vallarose, chargé de signer le traité, a reçu l'ordre de ne pas le signer et de rentrer immédiatement à la capitale.

On fera probablement appel au gouvernement des Etats-Unis afin qu'il use de son influence pour provoquer une solution pacifique de la question.

Forêts incendiées.

Monterey, Mex., 20 mars — Des feux de forêts ravagent depuis quelques jours les Sierras au nord est de la ville de Saltillo. Des milliers d'acres ont été déboisés et bien des familles ont été laissées sans asile par l'incendie. Beaucoup de bergers ont péri.

Il n'a pas plu depuis longtemps dans cette section et la sécheresse facilite les progrès du feu.

L'Espagne à l'Exposition de Chicago.

New York, 20 mars — Le steamship "Ciudad Condol" est parti avec une cargaison d'objets que l'Espagne envoie à l'Exposition de Chicago.

Cette exposition comprend outre des tableaux dont un représente Colombe devant Isabelle, plusieurs modèles, dont un un parfait fac simile du fameux pont du Guadalquivir à Cordone.

Il y a 16 arcades et 2 tourelles.

Ce pont est soigneusement emballé dans 6 caisses.

Cet envoi comprend aussi un modèle de la forteresse de Monjuich à Barcelone, laquelle était considérée comme imprenable. Ces modèles sont réduits à l'échelle.

De Barcelone est envoyé aussi une statue de Colomb, représenté debout sur un globe, le bras droit tendu vers l'Ouest, la main gauche tenant une carte.

Il y a aussi des reproductions de plusieurs autres forteresses, du château d'Alicante qui date du 12me siècle, et enfin des plans de défense nationale dressés par les ingénieurs royaux.

Indianapolis.

Indianapolis, Ind., 20 mars — Une dépêche spéciale reçue de Zimville par le *News* dit que le feu a détruit ce matin à 3 h. cinq lots de cette ville.

Assassin de son rival.

Memphis, 20 mars — C. L. Gibon est passé ici ce matin, en route pour Jonesboro, Arkansas, avec Joe Speaks, un assassin.

Speaks fut accusé, à Osceola, en 1892, de l'assassinat de son ami, Joe Banks. Il a raconté l'histoire de l'assassinat, et de son récit, il résulte qu'il avait eu avec Banks une querelle au sujet d'une partie de cartes.

Ils étaient aussi rivaux en amour.

Un jour qu'ils chassaient ensemble, ils ont rencontré la jeune fille qu'ils aimaient et lui ont demandé de se prononcer.

Elle a donné à chacun une main et a dit que Banks était le préféré, mais qu'elle aimait aussi Speaks.

Celui ci peu satisfait de cette réponse s'enfonça dans le bois avec son compagnon et lui dit :

"Jonction et moi, nous nous connaissons depuis notre enfance, nous avons grandi ensemble avec une femme que nous aimons tous deux.

Tu m'as supplanté, et tu crois qu'elle t'appartient, mais je te tuerai avant de supporter cela." "Alors, tue-moi, a répondu Banks, car j'ai l'intention d'épouser Lizzie." Sparks leva lentement le canon de son fusil, épaula et visa son ami debout devant lui, les bras croisés. Tout d'un coup, se rendant compte du crime qu'il allait commettre, il baissa son arme et cacha sa figure dans ses mains.

Banks était toujours devant lui, sans bouger, mais il ne tarda pas à tomber à la renverse, car son ami lui envoya 9 chevrotines dans le corps.

L'assassin abandonna sa victime sur place et continua à chasser, puis il rentra chez lui. En vain on attendit Banks et la jeune fille conçut de sa disparition un violent chagrin.

Sparks avait dit plusieurs fois qu'il l'avait tué, mais personne ne voulait le croire, lorsque enfin on fit des recherches et le cadavre fut retrouvé. Sparys protesta alors de son innocence mais fut traduit devant les tribunaux pour meurtre. Il réussit toutefois à s'évader et à se cacher dans les marais du Missouri où il a été capturé dernièrement par le député sheriff Gibson.

Cueilli dans un album :

En vieillissant, nous perdons nos qualités : nous n'en gardons que l'habitude.

Il n'y a que deux manières de parler des autres : ou du dire du bien ou d'en dire du mal. Notre intérêt nous conseille de dire du bien. La vérité veut que nous en disions du mal. Mais soyez certains que vous regretterez, un jour, et le mal et le bien que vous en aurez dit.

Les commerçants font leurs affaires avec ceux qui les payent, et leur fortune avec ceux qui ne les payent pas.

Une maman trop coquette, à sa fille Lillie, âgée de sept ans :

—Tu sais, Lillie, si quelqu'un te demande ton âge, tu diras que tu as cinq ans.

—Mais....

—Cinq ans, tu entends, cinq ans, pas plus !

Quelques jours après, au jour de "ma dame," un visiteur interroge :

—Quel âge as-tu, Lillie ?

—Moi, j'ai.... j'ai cinq ans.

—Seulement ? Oh ! la belle enfant !

—Chut ! J'ai cinq ans.... depuis deux ans, mais faut pas le dire à petite mère.

Aux assises :

—Prévenu, vous avez frappé la malheureuse victime de dix-neuf coups de couteau, pour lui enlever une somme de deux francs cinquante !

—Oui, M'sieur le président, j'ai été volé ; aussi suis-je prêt à accepter les dommages-intérêts que le jury voudra bien m'accorder.

Maman à Bébé :

—Nous ayons du monde à dîner, Bébé ; tu seras convenable, tu attendras, pour demander d'un plat, que je te demande si tu en veux.

—Oui, maman.

A table, on sert de la crème au chocolat.

Bébé :

—Maman, demande-moi deux fois si j'en veux, dis....

A la table de famille ; le père vient de remplir son assiette, lorsque la mère intervenant ;

—Tiens, donne donc ça à l'enfant qui n'a encore rien.

Le père voyant éloigner l'assiette :

—A la bonne heure, Robert ! Tu ne te plaindras pas cette fois-ci ! Te voilà servi comme pour moi.

Robert, vivement :

—Oh ! oui, papa, mais toi tu en aurais repris.

La mode est aux mots d'Augustine Brohan.

Un jour, donnant la main à un petit garçon, la grande comédienne considérait, au foyer de la Comédie-Française, une dame énorme comme un baobab.

Alors, s'adressant à l'enfant :

—Tu vois la dame, mon chéri ? Eh bien ! si tu n'es pas sage, je t'en ferai faire le tour !

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu d'une barre, meubles de maison, etc.

Succession de Henry Goetz.

No 38 293 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans : Division D.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau, No 159 rue Commune — VENDREDI, 31 mars 1893, à 11 heures A. M., le Liberty Coffee House, No 622 rue Tchoupitoulas, coin Water, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 16 mars 1893, in re succession de Henry Goetz, Dossier No 38,293, il sera vendu, à l'encan, à savoir :

Tout le contenu du dit établissement, consistant en vins, liqueurs, comptoirs, chaises, tables, verres et du plaqué, ainsi que divers, meubles de maison, etc.

Conditions — Comptant.

19 mars — 19 22 29 A date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage et grande bâtisse pour écurie, coin des rues Piété et Urquhart.

Deux lots contigus sur la rue Urquhart.

Succession de Henry Goetz.

No 38,293 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau, 159 rue de la Commune — LE MERCREDI, 19 avril 1893 à midi, à la Bourse d'Encan au rez de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté de 16 mars 1893, dans la succession de Henry Goetz, Dossier No 38,293, il sera vendu à l'encan, à savoir :

1° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'île 1 borné par les rues Urquhart, Piété, Marais (anciennement Morales) et Désiré désignés comme lots 12 et 13 et mesurant chacun 31 pieds 7 pouces et 10 lignes de front à la rue Piété, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Le lot No 13 forme l'angle nord des rues Piété et Urquhart. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, bâtisse pour vacherie, etc., et rapporte environ $10 par mois.

2° Deux lots dans le même district et îlot, adjacents aux lots décrits ci-dessus désignés comme lots 14 et 15 et mesurant, chacun, en mesure américaine, 34 pieds 7 pouces de face à la rue Urquhart sur 127 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente. — Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à un an avec intérêt en billets portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement. 5 pour cent d'honoraires pour avoir en cas de procès pour forcer le paiement du billet ou des billets.

Les améliorations devront être tenues assurées et la police transférée au vendeur.

L'acquéreur devra en payer les taxes de l'an courant et devra en fournir preuve à l'adjudication et déposer 10 pour cent de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant Antoine Dormont, notaire.

18 mars — 19 22 29 — 5 12 19 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à la Folle Enchère. Grand Ilet de Terre dans le Premier District.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau, 159 rue de la Commune — Le MERCREDI, 19 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan au rez de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, entre les rues Commune et Gravier, il sera vendu à l'encan au risque et frais de James Mix, les acquéreur qui a manqué d'exécuter les conditions de la vente faite le 25 mai 1889 de la propriété décrite ci-après, à savoir :

Trente lots de terre formant tout ce grand îlet de terre borné par les rues Dupré, Gayoso, Banks et Baudin. Voir le plan.

Conditions — Un tiers comptant ou plus, à la lance au et deux ans de crédit. 7 pour cent d'intérêt par an ensemble avec l'hypothèque assurance, honoraires d'avocat clauses etc. Taxes dues et exigibles en 1889 seront assumées par l'acquéreur au dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edgar Gérine notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication pour lier la vente.

15 mars — 15 16 22 29 — avril 5 12 19

W. A. McDowell va seul crémeriers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 37 794 — Division C.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pourquoi lesquelles le compte final présenté par Doyle, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et le fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

16 mars — 16 20 25

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie à Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa
7 Marché de la rue Newhiams.
8 Carondelet à Hôtel Dieu.
9 Prytanée à Nevrière.
12 Magnolia-St Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Peters et St-Joseph.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police Deuxième Precinct
37 Race et Magasins.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Broto.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 15 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station de Police, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, François.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9 Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
413 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Salles des cers, Pologne.
615 Casernes des Etats Unis
[illegible] et Dauphine

Avis aux applicants pour la taxe directe — Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1892.

Par ordre du Gouverneur, comme Secrétaire de la Commission du Fonds de la Taxe Directe, j'ai établi un bureau temporaire, pour l'accommodation du public, au No 7 rue du Camp, Bâtisse Morris, cinquième étage, chambre H, à la Nouvelle-Orléans, où l'on me trouvera tous les jours, à l'exception du dimanche, de 9 heures A. M., à 3 heures P. M., dans le but de recevoir des applications par écrit, devant être enregistrées par devant le Gouverneur, pour le remboursement de la Taxe Directe sur des propriétés foncières, payée aux Etats Unis, en l'année 1865. Les applications qui ne seront pas accompagnées d'un timbre-poste et d'une enveloppe avec l'adresse de l'expéditeur ne recevront pas de réponse. Aucune application verbale ne sera reçue.

La liste des contribuables et des montants payés et les règlements indiquant la manière de faire les réclamations, ainsi que des échantillons des formes d'applications, seront déposés avec les Greffiers des diverses Cours de District de cet Etat et le Greffier de la Cour Civile et de la Cour Criminelle de District pour la Paroisse d'Orléans.

OSCAR ARROYO,
Secrétaire du Bureau.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE du District pour la paroisse d'Orléans — No 38 300. — Division B. — Succession de George Stroud.

Par ordre de la Cour. — Que la cession des biens du pétitionnaire George Stroud soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers ; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gorlée, notaire, en son bureau dans la bâtisse Morris, coin des rues Camp et Canal, en cette ville, le LUNDI, 3me jour d'avril 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres mat ères qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Edw J. Barundes, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 1er mars 1893.

Signé : GEO. H. THÉARD, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

Mars — 27 an 3 avril

ASSURANCES.

Dixième Etat Annuel
— DE LA —
Southern Insurance COMPANY,
OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1892 :

Primes reçues :
Sur risques d'incendie..... $569,136 96
Sur risques de rivières 12 448 58
Sur risques de mer..... 7,088 39
..... $588,673 87
A ajouter :
Primes non acquises de 1891 ..... 138,565 59
Total des primes..... $727,239 46
A déduire :
Primes non acquises de 1892..... 154,936 89
..... $572,302 57

A déduire :
Primes remboursées et cancellations.. $82,160 81
Réassurances..... 48,572 87
..... $130,733 68
Primes nettes..... 441,568 89
A ajouter :
Intérêt et profits et pertes..... 21,398 82
Revenu total..... $462,967 71
A déduire : Pertes payées :
Sur risques d'incendies..... $292,913 29
Sur risques de rivières 2 184 09
Sur risques maritimes 1,207 83
Total pertes payées $297,305 21
Commissions..... 75,929 65
Taxes et licences..... 12 465 33
Dépenses, bureau local et agences, salaires, loyer, impressions, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances frais judiciaires etc..... 51,963 31
Total des débours..... $437,632 50
Balance..... $25,335 21
Réservé pour pertes non payées et non ajustées..... 43,910 48
Moins balance comme ci dessus..... 25,345 21
Pertes sur les affaires de 1892 ..... $18,565 27
Charge au fonds de reserve, laissant due balance de $14,264 90 au crédit du dit fonds.

ACTIF
(A la valeur du marché.)

Comptant en main.....	$66,706 05
91,750 bons à prime de la ville de la Nlle Orléans.....	194,955 80
$80,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Crescent.....	88,400 00
$25,000 bons des Etats-Unis.....	28,500 00
$20,000 bonds de la Louisiane à pour cent.....	28,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres collatéraux.....	5,125 00
Une action du capital de La Sugar Exchange.....	125 00
Une action French Opera House Co.....	100 00
25 actions de la N. O. Warehouse Co	525 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co.....	50 00
Primes en cours de perception.....	97,150 42
Machines, accessoires, coffre fort, Magiques, etc., bureau local et agences.....	3,659 00
	$514,156 27

PASSIF.

Capital actions.....	$300,000 00
Fonds de réserve.....	14,264 90
Réservé pour pertes non expirées	154,936 89
Réservé pour pertes non payées et non ajustées.....	43,910 48
Dividendes non payés.....	1,044 00
	$514,156 27

L'état ci dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, le Nouv